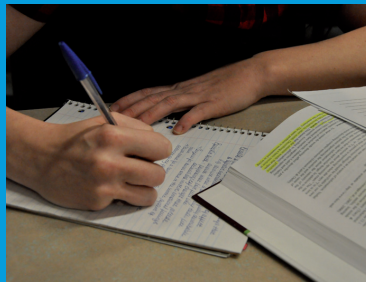


Guide pratique Planification des études de cycles supérieurs

Préparé à l'intention de
ceux et celles qui
se questionnent sur
les étapes et
les particularités de ce
parcours scolaire



**Information scolaire
et insertion professionnelle**

**Services
à la vie
étudiante**

Introduction

Vous terminez vos études de premier cycle ou vous les débutez et vous envisagez de continuer aux études de cycles supérieurs. Poursuivrez-vous une maîtrise ou un diplôme d'études supérieures spécialisées? Quel type de maîtrise entreprendrez-vous : professionnelle ou avec recherche ? Mais en quoi constitue au juste une maîtrise? Les études avancées sont-elles plus exigeantes que les études de premier cycle? Est-il possible d'étudier à temps partiel à ce niveau? Comment faire pour choisir votre directeur et votre sujet de recherche?

Voilà quelques-unes des questions qui préoccupent de nombreux étudiants et étudiantes auxquelles ce petit guide devrait pouvoir répondre.

Il constitue une première étape dans votre recherche d'informations sur la poursuite d'études avancées. Il vous fournira aussi d'autres références pertinentes en vue de faciliter vos démarches. Par la suite, si vous en sentez le besoin, un conseiller pourra vous guider pour des questions d'ordre plus spécifique.

Questions de départ

Que faut-il en termes d'habiletés, qualités et intérêts pour entreprendre une maîtrise?	4
Pourquoi entreprendre une maîtrise?	5
Choisir votre directeur de recherche et votre sujet	6
Peut-on entreprendre une maîtrise dans un domaine différent de celui étudié au premier cycle?	7
En quoi consiste une propédeutique?	7
En quoi les cours d'appoint diffèrent-ils de la propédeutique?	8
Peut-on faire une maîtrise à temps partiel et combien de crédits sont nécessaires pour l'obtention d'une maîtrise?	8
Qu'est-ce qu'un programme court de deuxième cycle?	8
Qu'est-ce qu'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS)?	8
Et le doctorat alors?	9
Comment financer ses études?	10
Et des études de cycles supérieurs à l'étranger, est-ce réalisable?	12
Quels documents pouvez-vous consulter pour vos recherches?	13
Quelques références et organismes	14

Que faut-il en termes d'habiletés, qualités et intérêts pour entreprendre une maîtrise?

- Les notes! Mais oui, n'entre pas à la maîtrise qui le désire. La note requise est en principe de 3.2/4.3, mais dans certains domaines contingentés, ce résultat est nettement insuffisant. Certains programmes acceptent aussi de considérer les dossiers avec une moyenne de 2.8 ou plus. Il est important de prendre vos études de premier cycle au sérieux; même si cette maîtrise ne fait pas partie de votre projet de vie, peut-être changerez-vous d'idée en cours de route...
- Il faut avoir le goût d'approfondir vos connaissances et démontrer un intérêt marqué pour un domaine en particulier. Suivre des cours en maîtrise impliquera, comme au premier cycle, des travaux écrits, des examens, des exposés oraux et parfois des stages, mais vous êtes ici aux études de cycles supérieurs et, pour l'ensemble de ces activités, une rigueur intellectuelle encore plus grande qu'au premier cycle vous sera exigée. De même, la taille des groupes étant plus petite, il y aura davantage de place pour les échanges d'idées permettant ainsi une réflexion plus approfondie.

Il y a deux types de maîtrise : professionnelle ou avec recherche

La ***maîtrise professionnelle*** (sans mémoire) est celle qui s'apparente le plus, dans sa forme du moins, à une formation de premier cycle; vous y retrouverez un certain nombre de cours qui visent l'approfondissement de connaissances variant selon le domaine ainsi qu'un des trois volets suivant : une formation pratique en milieu de travail lors de stages, des travaux dirigés ou des travaux de recherche conduisant finalement à la rédaction d'un rapport. Elle vise à former des praticiens qui seront en mesure de répondre aux exigences du marché du travail. Dans certains cas et selon l'établissement universitaire, elle peut conduire à la poursuite des études au troisième cycle (doctorat), toutefois, des cours d'appoints peuvent être exigés. Ce type de programme obtient la faveur d'un bon nombre d'étudiants. Cependant, plusieurs de ces programmes exigent une expérience de travail comme critère d'admission.

La ***maîtrise avec recherche*** (avec mémoire ou mémoire-créditation), vise principalement à développer des aptitudes à la recherche qui pourront éventuellement conduire à la poursuite des études au troisième cycle (doctorat). Elle se distingue d'une formation au premier cycle, entre autres, par la recherche que l'on doit produire et que l'on appelle habituellement un mémoire ou œuvre artistique dans le domaine des arts. Ce mémoire est en fait le résultat de travaux de recherches sur un sujet précis durant lesquels vous serez supervisé par un professeur appelé ici directeur de recherche. C'est d'ailleurs en ***maîtrise de recherche*** que certains étudiants éprouvent des difficultés à terminer : la scolarité, pas de problèmes, mais la recherche, ouf... Il faut donc, au préalable, choisir un sujet qui vous intéresse réellement et démontrer des qualités en termes de patience et de persévérance. À cela, ajoutez une bonne dose de curiosité, le goût de comprendre et d'étudier un phénomène bien précis.

Certaines maîtrises offrent le choix entre les deux profils alors que d'autres offrent exclusivement une forme ou l'autre. À l'UQAM, vous retrouverez davantage de maîtrises avec recherche que de maîtrises professionnelles, mais ces dernières deviennent de plus en plus populaires.

Pourquoi entreprendre une maîtrise?

Y a-t-il des raisons plus adéquates que d'autres d'entreprendre une maîtrise? Nous croyons que oui...

De prime abord, il vous faudra préciser vos objectifs afin de cerner quelle maîtrise, y répondrait le mieux. Se laisser aller au gré du vent sans trop se préoccuper de la direction à suivre serait ici nettement inapproprié.

Vous devriez donc avoir un réel intérêt pour le domaine choisi, car ne l'oubliez pas, la spécialisation devient plus pointue au niveau des études de cycles supérieurs; il serait ainsi fort ardu d'investiguer un sujet de recherche ou d'entreprendre un stage pour lequel votre intérêt est mitigé. Vous seriez alors tenté de changer de sujet ou de milieu de stage, augmentant ainsi le risque de carrément abandonner vos études en cours de route.

La poursuite d'une maîtrise se fait souvent par besoin de spécialisation, d'approfondissement de vos connaissances et de plus en plus, pour favoriser une meilleure insertion professionnelle. Toutes ces motivations sont, à notre avis, fort justes, mais il y a aussi des raisons moins positives qui amènent une personne à s'inscrire en maîtrise.

Dans cette catégorie, la raison que nous rencontrons le plus souvent est la crainte d'affronter le marché du travail après le baccalauréat, signifiant ici : conserver un statut d'étudiant en vue de retarder les démarches à entreprendre pour s'insérer sur le marché de l'emploi, la fuite quoi!

Dans un tel cas, il ne faudrait pas oublier que la confrontation au marché du travail viendra aussi après votre maîtrise et que le fait de compléter un deuxième cycle vous exigera, tout comme à la fin de votre baccalauréat, d'être proactif, de connaître les façons de faire, de développer un réseau de contacts, de faire valoir vos compétences professionnelles ainsi que vos forces au plan personnel. Même si de manière générale, les statistiques démontrent que les études avancées demeurent un bon placement pour l'emploi futur, il se peut fort bien qu'un certain « *slalom* » soit nécessaire avant d'atteindre votre objectif et la maîtrise n'est donc pas une assurance vous permettant de décrocher automatiquement l'emploi rêvé.

Cela étant dit, vous êtes certainement de ceux qui ont décidé de poursuivre en maîtrise pour les bonnes raisons... Un choix de programme approprié est important, certes, mais pour ceux inscrits dans une maîtrise avec mémoire, un ***sujet de recherche*** correspondant à vos intérêts l'est tout autant, surtout qu'une des raisons majeures d'abandon au niveau de la maîtrise est bien souvent ce fameux mémoire que les étudiants n'arrivent pas à terminer; de là, l'importance aussi de bien choisir votre ***directeur de recherche***.

Choisir votre directeur de recherche et votre sujet

Pour ceux qui font le choix d'une maîtrise avec mémoire, comment faire pour choisir votre directeur de recherche et votre sujet? Voilà une question qui préoccupe plusieurs étudiants. Certains programmes exigent d'avoir pris une entente avec un professeur au moment même où le formulaire d'admission est déposé, ce dernier devant alors être accompagné d'une ébauche de l'avant-projet. Comment faire?

Les départements publient une liste de leurs professeurs (répertoire des experts) ainsi que leurs intérêts de recherche; elle est disponible au département qui vous concerne ou sur Internet. Cela dit, en cours de baccalauréat, les discussions avec les différents professeurs permettent aussi de cibler ceux avec lesquels vos affinités professionnelles et personnelles peuvent être plus grandes : il est important alors de leur signifier votre intérêt.

Sur Internet, vous trouverez deux sites intéressants qui informent sur les sujets de recherche, les centres de recherche et les professeurs qui y travaillent :

- Le premier concerne les expertises des professeurs de l'Université du Québec à Montréal : <http://moteurrecherche.uqam.ca/experts.html>
- Le second est un répertoire de la recherche publique du Québec : http://www.erq.gouv.qc.ca/site_html/pages/chercheurs/index.html

Consultez également le *Guide d'admission aux études de cycles supérieurs* ou *L'Annuaire de l'UQAM* dans lequel se retrouve la présentation des groupes de recherche institutionnels. Ce dernier est disponible sur le site Internet suivant : <http://www.registrariat.uqam.ca>

Les professeurs qui font de la recherche savent aussi reconnaître les bons étudiants, mais sachez que ce choix devrait être réciproque : votre choix se pose sur lui parce que vous avez des intérêts pour le travail de recherche proposé. Les affinités au plan professionnel sont essentielles : se joindre à un groupe de recherche qui ne représente pas d'intérêt pour vous risque d'être laborieux.

Les affinités au plan personnel sont également très importantes : encadrement très étroit ou au besoin seulement? Dépendance ou autonomie? Voilà des questions importantes. Dès lors, un étudiant souhaitant un encadrement étroit jumelé à un professeur dont le temps est compté risque de trouver l'aventure épuisante et l'inverse est tout aussi possible : un étudiant désirant naviguer avec une certaine latitude, mais supervisé par un professeur préférant un contrôle étroit pourra de ce fait connaître quelques déceptions. Pour toutes ces raisons, le choix de votre directeur et de votre sujet est très important. Retenez, toutefois, que cette démarche demandera un bon effort de votre part. Dans la réalité, il peut être difficile de rejoindre un professeur ou de trouver l'information que vous cherchez. Ne vous découragez pas, cela est tout à fait normal.

Peut-on entreprendre une maîtrise dans un domaine différent de celui étudié au premier cycle?

Oui, mais évidemment, il y a quelques nuances à faire. Ainsi, il serait impensable d'envisager une maîtrise en physique après des études en sociologie. Il faut quand même être réaliste : si le secteur d'études est trop différent, les connaissances liées au domaine devraient obligatoirement être acquises au niveau du premier cycle.

Par contre, il serait tout à fait possible d'envisager une maîtrise en sociologie après un baccalauréat en sciences politiques ou une maîtrise en philosophie après un baccalauréat en littérature. Il est fréquent aussi que les étudiants veuillent entreprendre une formation complémentaire à leur formation initiale. Par exemple, s'inscrire dans un programme de gestion après un baccalauréat en informatique, en économie ou en psychologie. Vous pourriez, dans un tel cas, vous voir exiger de suivre une *propédeutique*.

En quoi consiste une propédeutique?

Il s'agit d'un ensemble d'activités préparatoires provenant du baccalauréat correspondant à la maîtrise ciblée, déterminées par la personne responsable de cette même maîtrise. Elle peut être proposée à l'étudiant admissible à un programme d'études de cycles supérieurs, mais dont la préparation est jugée insuffisante en raison de lacunes dans ses connaissances. Au 2^e cycle la durée de la propédeutique est d'au plus deux ans et peut comporter de 9 crédits à 30 crédits. Au-delà de 30 crédits, il faut normalement faire une demande d'admission directement au programme de premier cycle. La politique d'admission en propédeutique peut varier d'un programme à l'autre : certaines maîtrises contingentées ont un nombre limite d'étudiants admissibles alors que d'autres n'admettent pas de candidat selon cette formule. Il est donc important de vérifier les conditions d'admission du programme qui vous intéresse. Au 3^e cycle la durée d'une propédeutique est d'au plus un an et comprend un minimum de 10 crédits et un maximum de 18 crédits de 2^e cycle dans le cas d'un doctorat de 90 crédits; si le doctorat est de 120 crédits, la propédeutique comptera un minimum de 7 crédits et un maximum de 30 crédits de premier cycle.

Par ailleurs, si vous terminez votre propédeutique avec de bons résultats (3.2/4.3) vous êtes alors réputé satisfaire aux exigences de la maîtrise. L'admission devient alors une simple formalité : vous devez remplir le formulaire approprié, mais sans avoir à présenter de nouveaux documents ou à payer d'autres frais. Le formulaire est disponible sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.registrariat.uqam.ca/candidat/superieur.html>

En quoi les cours d'appoint diffèrent-ils de la propédeutique?

Vous êtes admis au programme d'études de cycles supérieurs, mais à la condition de compléter certains cours de premier cycle en cours d'études; dans le cas du doctorat, il s'agit de cours du 2e cycle. Ils sont appelés cours d'appoint et non propédeutique, car ils ne doivent pas représenter plus de 6 crédits à la maîtrise et pas plus de 9 crédits au doctorat. Ces cours doivent être terminés dans les 12 mois après le début de la session initiale avec une moyenne cumulative d'au moins 3.2/4.3. Ces cours seront traités hors programme c'est-à-dire qu'ils n'entreront pas dans le calcul de la moyenne du programme concerné et ils seront facturés en supplément.

Peut-on faire une maîtrise à temps partiel et combien de crédits sont nécessaires pour l'obtention d'une maîtrise?

Dans plusieurs cas, mais pas toujours, il est possible de poursuivre une maîtrise à temps partiel; cependant, il faut s'en assurer en consultant les conditions du programme choisi. Quant aux crédits, ils sont habituellement au nombre de 45. Disons qu'une maîtrise à temps complet peut très bien se faire en deux ans et à temps partiel en quatre ans. Ceux qui prolongent la durée de leurs études le font souvent parce qu'ils retardent le dépôt du mémoire. Il faut cependant retenir que les études de cycles supérieurs à temps partiel représentent un défi de taille; sous ce régime, il s'avère préférable de se ménager des périodes intensément consacrées aux études.

Qu'est-ce qu'un programme court de deuxième cycle?

Un programme court de deuxième cycle comprend habituellement de 12 à 15 crédits. Il s'agit d'un perfectionnement rapide où l'on peut demander, comme dans le cas de certains DESS, une expérience de travail pertinente, mais ce n'est pas toujours le cas.

Qu'est-ce qu'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS)?

Une maîtrise est un projet intéressant, mais, à ce stade-ci, vous n'avez pas l'énergie pour entreprendre des études aussi longues. Vous aimeriez tout de même parfaire vos connaissances avec un programme un peu plus court, quitte à poursuivre la maîtrise dans quelques années. Il vous est alors possible d'entreprendre un diplôme d'études supérieures spécialisées.

Le diplôme d'études supérieures spécialisées est un complément à une formation ou à une expérience de travail et où le baccalauréat est exigé pour être admis. Il s'agit de 30 crédits qui, dans un nombre croissant de programmes, peuvent être éventuellement transférés dans une maîtrise correspondante. À l'UQAM, de nouveaux diplômes d'études supérieures sont ouverts chaque année et plusieurs autres universités offrent de tels programmes.

Et le doctorat alors?

Pour plusieurs, entreprendre un baccalauréat représente déjà une aventure de taille et le doctorat semble bien loin devant et bien étrange aussi, ne sachant trop en quoi consiste une telle formation. Cette formation est constituée, dans la plupart des cas, de 90 crédits (habituellement 4 ans à temps complet) et pour laquelle il vous faut préalablement avoir terminé une maîtrise avec recherche pour y être admissible. Il existe quelques doctorats en continuum d'études de 120 crédits (habituellement 6 ans à temps complet) et dans un tel cas, vous y êtes admissible immédiatement après le baccalauréat; le programme inclut alors à la fois le deuxième et le troisième cycle.

Au niveau du doctorat, dans la plupart des cas, vous aurez une courte scolarité à suivre et plusieurs crédits seront attribués à la rédaction d'une thèse qui devra être soutenue, à la fin de vos études. La soutenance de thèse signifie que vous devez expliquer votre recherche et défendre vos idées devant un jury composé de trois professeurs. Toute la communauté universitaire peut assister à une soutenance de thèse.

Pour certains doctorats comptabilisant 120 crédits, tel en psychologie, vous pouvez aussi retrouver un choix de profil en intervention sans qu'il y ait de thèse à produire.

Il va de soi que le doctorat constitue une formation encore plus approfondie que la maîtrise; pour la majorité des candidats intéressés à poursuivre à ce niveau, la recherche et l'enseignement représentent des intérêts majeurs. Dans certains domaines, notamment en psychologie, sciences expérimentales ou sciences de la gestion, les diplômés de doctorat envisagent de plus en plus une carrière autre qu'universitaire.

Concernant le choix du sujet de recherche et le choix du directeur, les mêmes règles qu'à la maîtrise s'appliquent. Le sujet à ce niveau est, par ailleurs, souvent la continuité de celui exploré au deuxième cycle.

Si vous envisagez un doctorat différent de vos études de deuxième cycle, une propédeutique ou des cours d'appoint pourraient vous être exigés; pour connaître ce en quoi ils consistent, vous référer à la page 8 de ce document.

Comment financer ses études à l'UQAM?

Les bourses d'études

- Les programmes de la Fondation de l'UQAM
- Bourses d'excellence d'organismes subventionnaires
- Bourses puisées à même les fonds de recherche des professeurs
- Bourses facultaires ou départementales
- Bourses à la mobilité internationale
- Programme de bourses des gouvernements étrangers

Soulignons qu'il existe un répertoire général relatif à l'ensemble des bourses disponibles (bourses spécifiques à des domaines particuliers ou accessibles à tous) dont le Service de l'Aide financière assure la diffusion sur son site Internet auprès de la communauté étudiante. Vous pouvez consulter le répertoire de toutes les offres de bourses à l'adresse suivante : <http://www.vie-etudiante.uqam.ca/aidefinanciere/Pages/boursesetudes.aspx>. Les dates limites s'échelonnant sur l'année, et de nouvelles bourses faisant leur apparition, une habitude à adopter est de consulter régulièrement cette liste (que vous pouvez aussi recevoir dans votre boîte de courriel UQAM en consultant le site www.info-courrier.uqam.ca) afin de se tenir informé du financement disponible.

Un guide-conseil comprenant des renseignements pertinents pour la constitution d'un dossier de candidature pour les demandes de bourses aux études supérieures est disponible au : <http://www.vie-etudiante.uqam.ca/aidefinanciere/Pages/guidesconseilscycleessup.aspx>.

Le programme de prêts et bourses du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS)

Cette aide financière est accordée sur la base des besoins et des ressources financières propres à chaque étudiant. Le programme est offert dans toutes les universités québécoises aux étudiants citoyens canadiens résidents du Québec (incluant ceux qui ont le statut de résident permanent ou de réfugié) des trois cycles d'études.

L'exemption partielle des droits de scolarité exigés des étudiants étrangers

Il s'agit du programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS) offert exclusivement aux étudiants étrangers de tous les cycles d'études, inscrits à temps complet.

Le travail rémunéré...

- Le programme études-travail
- L'assistant de recherche
- L'auxiliaire d'enseignement
- Le moniteur de programme
- Le chargé de cours
- Les autres emplois

Bien sûr, toutes ces sources de financement sont possibles, mais il faut savoir que ces ressources sont limitées et que la compétition est forte, non seulement pour les concours de bourses au mérite, mais aussi pour l'assistantat et les charges de cours.

Pour plus d'information sur le soutien financier en général au cours des études à l'UQAM, le Bureau du recrutement et la division de l'Aide financière des Services à la vie étudiante de l'UQAM ont produit un document très complet sur le sujet:

« DONNEZ-VOUS LES MOYENS DE RÉUSSIR – *Le soutien financier au cours des études à l'UQAM* ».

Ce document est disponible sur le site Internet de la division de l'Aide financière au: <http://www.vie-etudiante.uqam.ca/aidefinanciere/Documents/Moyens0910.pdf>

La banque d'emplois de l'UQAM, un outil de plus... accessible au
<http://www.vie-etudiante.uqam.ca/banque-emplois/Pages/accueil.aspx>

En consultant la banque d'emplois (réservée aux étudiants et diplômés de moins d'une année de l'UQAM), vous aurez accès à plusieurs emplois à temps complet ou à temps partiel provenant de divers employeurs à l'extérieur ou à l'intérieur du campus.

Par ailleurs, dans la section « Documentation en ligne » de notre site Internet (<http://www.vie-etudiante.uqam.ca/emplois/Pages/documentation.aspx>), vous pouvez consulter nos outils de références et nos guides pratiques pour préparer votre candidature pour un emploi.

Des conseillers en information scolaire et insertion professionnelle sont aussi disponibles pour vous rencontrer afin de vous aider dans vos démarches de recherche d'emploi. Pour ce faire, présentez-vous du lundi au jeudi au local DS-2110.

Et des études supérieures à l'étranger, est-ce réalisable?

Bien sûr, beaucoup d'étudiants l'envisagent et il peut être fort enrichissant de poursuivre des études à l'étranger. Trois voies sont possibles :

- Obtention du diplôme à l'étranger;
- Programmes d'échanges;
- Programme de cotutelle de thèse France-Québec au niveau des doctorats.

Dans le premier cas, vous devrez entreprendre vos démarches directement avec l'université concernée. Vous pourrez consulter plusieurs annuaires des universités étrangères sur les sites Internet suivant :

<http://www.worldwide.edu/index.html>,

<http://www.studyabroad.com>,

<http://www.auf.org/>,

<http://www.cicic.ca/fr/index.aspx?sortcode=1>,

<http://www.colleges.com/>,

http://www.vie-etudiante.uqam.ca/emplois/Documents/web_voyageur.pdf

Il s'agit d'une démarche qu'il faut bien planifier et une année à l'avance représente un délai respectable.

Dans le second cas, vous pourrez participer à un programme d'échange (BILATÉRALE, CRÉPUQ OU NATIONAL STUDENT EXCHANGE) pour une durée prédéterminée et les cours suivis à l'étranger, pour lesquels vous aurez préalablement pris entente avec votre responsable de programme à l'UQAM, vous seront crédités au retour.

Pour participer, des dates limites doivent habituellement être respectées. Si vous êtes étudiant à l'UQAM, pour obtenir davantage d'informations sur les modalités de participation à un programme d'échange, vous pouvez vous adresser au Service des relations internationales (Pavillon Athanase-David **Local D-3500**, téléphone : 514-987-3000 poste 4706) ou sur Internet dans la section programmes d'échanges étudiants (<http://www.international.uqam.ca>). Si vous êtes étudiant de l'ESG à l'UQAM, la coordination des accords propres à l'École est assumée par celle-ci. Pour toute information, contacter madame Claire Sabourin, coordonnatrice à l'École des sciences de la gestion, au numéro de téléphone suivant : 514-987-3000 poste 3492 ou consulter le site Internet suivant : <http://www.esq.uqam.ca/international>

Dans le dernier cas, le programme de cotutelle vous permettra d'effectuer votre scolarité et vos travaux de recherche sous la responsabilité d'un directeur de thèse en France et d'un directeur de thèse au Québec. Vous obtiendrez une double diplomation, soit un grade de docteur décerné par l'établissement français et un grade de PhD décerné par l'université québécoise. S'informer auprès du directeur de votre programme de doctorat.

Quels documents pouvez-vous consulter pour vos recherches?

Documents écrits

- Les annuaires des universités québécoises, canadiennes, américaines, latino-américaines et européennes;
- Les index pour effectuer une recherche par domaine d'études;
- Des documents sur le placement des finissants pour ceux que la question préoccupe;
- Des monographies professionnelles (description de professions);
- Des revues spécialisées traitant de domaines d'études précis.

Quelques outils informatiques

- Le site Internet (<http://www.vie-etudiante.uqam.ca/emplois>) du Service d'information scolaire et d'insertion professionnelle de l'UQAM vous permet des hyperliens avec de nombreuses autres institutions et services.
- Le site Internet (<http://www.erg.gouv.qc.ca>) du Répertoire de la recherche publique du Québec regroupe des chercheurs de tous les domaines de la recherche. Cet outil favorise la communication entre les chercheurs, l'industrie et les partenaires du savoir.
- Le site Internet de Repères est une banque de données québécoise contenant une multitude d'informations sur les études, les professions et le marché du travail. Si vous êtes étudiant à l'UQAM, votre Service d'information scolaire et d'insertion professionnelle vous permet de consulter Repères Internet à l'adresse suivante : <https://secure.sav.uqam.ca/repere/Default.aspx>.
- Le site Internet (<http://www.vie-etudiante.uqam.ca/soutienapprentissage>) du Service d'aide et soutien à l'apprentissage met à votre disposition divers documents et outils diagnostiques concernant les sujets relatifs aux tâches, aux situations et aux exigences des études universitaires.

Ces outils ont pour but de vous permettre une meilleure exploration. Des conseillers demeurent disponibles pour faciliter votre démarche au local DS-2110.

Les directeurs des programmes des études de cycles supérieurs sont aussi des personnes ressources à ne pas négliger. Ils peuvent, entre autres, vous aiguiller vers un sujet de recherche ou vous suggérer un professeur ayant l'expertise entourant vos intérêts de recherche et également, vous mettre en contact avec un ou des étudiants du programme désiré.

Quelques références...

Annuaire des programmes, Université du Québec à Montréal (Utile pour connaître les programmes de l'UQAM, conditions d'admission, frais de scolarité). Disponible sur le site Internet : <http://www.registrariat.uqam.ca>

Répertoire des universités canadiennes, AUCC, 2007, 600 pages. (Pour repérer rapidement les programmes de 1er, 2e et 3e cycles offerts dans les universités canadiennes). Disponible dans notre centre de documentation au local DS-2110.

Répertoire pour choisir un programme de maîtrise et de doctorat offerts dans les établissements universitaires du Québec. (Pour obtenir un tableau rapide des divers programmes de maîtrises et doctorats offerts spécifiquement au Québec). Disponible sur le site Internet de la CRÉPUQ : <http://www.crepuq.qc.ca/spip.php?article983>

Quelques organismes...

Le Caucus national des 2e et 3e cycles est une organisation de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants dont l'objectif premier est de promouvoir les intérêts des étudiants des cycles supérieurs à l'échelle nationale (et internationale) tout en travaillant au sein du mouvement étudiant général pour améliorer la qualité et l'accessibilité de l'éducation publique. Pour plus d'information, consultez le site Internet suivant : <http://www.cfs-fcee.ca/html/french/links/ngc.php>

L'ACES, l'Association canadienne pour les études supérieures regroupe 52 universités canadiennes offrant des programmes d'études supérieures, trois associations nationales d'étudiants de deuxième et de troisième cycles, les conseils de recherche fédéraux et des organisations partageant les mêmes intérêts. Son mandat est de promouvoir les études supérieures et la recherche au Canada. Pour plus d'information, consultez le site Internet suivant : <http://www.acpes.ca>



www.vie-etudiante.uqam.ca

Université du Québec à Montréal, Services-conseils, Services à la vie étudiante, 320 rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1L7, tél : 514 987-3185
Document produit par Louise Trudel et mis à jour par Claire Simard
Mise en page : Mickaël Lévêque

Afin d'alléger le texte, le genre masculin est utilisé dans le présent document pour désigner aussi bien les femmes que les hommes
© Toute reproduction interdite sans la permission des auteurs